



Les brèves du Cossignol

Informations municipales ■ Avril 2021

192

JOURNÉE CITOYENNE LE SAMEDI 8 MAI

La municipalité vous propose une journée citoyenne le samedi 8 mai pour, nous l'espérons, un dernier nettoyage du parc du château d'Aureville. Le but est d'ouvrir le parc au public, une fois les quelques points de sécurité traités et une fois la mise en place de panneaux d'informations règlementaires. Pour cette journée, nous bénéficierons du soutien technique de l'association Caminarem et de la présence de nombreux Caminaires. Attention, cette journée sera remise en question si les mesures sanitaires ne sont pas levées à cette date (pas de regroupement de plus de six personnes).

Ce jour-là nous débroussaillerons l'entrée sud du parc qui donne directement sur le chemin de Goyrans, nous construirons une barrière naturelle faite de branches autour de la mare selon la proposition des membres de l'association Caminarem.

Le broyeur intercommunal sera là pour réduire les derniers tas de bois en miettes. Sur la partie basse, ce serait bien étonnant que de jeunes repousses d'ailantes ne soient pas sorties de terre. Les sécateurs travailleront. Il faudra aussi ramasser ou couper tout ce qui dépasse et pourrait faire trébucher. Le verger ne sera pas ouvert au public puisqu'une partie va être incluse dans le chantier de la salle des fêtes, mais cela n'empêche pas de le nettoyer si nous avons assez de bras et d'énergie.

Les travaux de la salle des fêtes commenceront entre les mois de juillet et septembre, nous ferons alors évacuer les décombres entassés en bas de la prairie. Cette partie restera interdite d'accès pour la durée du chantier. Des panneaux seront placés aux trois entrées, pour préciser les règles d'usage et de sécurité du parc et apporter des informations historiques sur le château.

Venez avec vos outils de préférence et surtout vos gants

Bienvenue dans le parc du château d'Aureville

Avez-vous noté ?
En 1911, le château avait été racheté par l'État. C'est en 1924 qu'il a été déclaré monument historique.

« Qui's acco » ?
A Aureville, il y a de nombreux arbres et fleurs. Ils sont très importants pour la biodiversité.

Le parc et la prairie du château d'Aureville sont ouverts à tous mais, ATTENTION, les enfants, doivent être sous la responsabilité de parents ou d'accompagnateurs. L'accès est interdit en cas de violence envers les végétaux ou les animaux.

La volonté est de conserver à cet espace de 2 hectares, un espace naturel et ainsi préserver la biodiversité. Le site peut donc présenter des dangers (piqûres de serpents et d'autres insectes).

Tous les déchets (sauf l'écologie) doivent être amenés à la déchetterie municipale. Merci à tous de respecter et préserver cet espace et son patrimoine.

Château d'Aureville en 1911

Château seigneurial, d'abord propriété des seigneurs du XIV^e au XVI^e, puis par alliance, des Comtes de Rochecourant du XVI^e au XVIII^e. Le château et les titres sont vendus en 1779 à Pierre de Buisson Beauzeville, dernier seigneur d'Aureville.

En 1794, le château déclaré bien national, va au XIX^e, appartenir successivement à 4 familles.

En 2010 le commune d'Aureville en devient propriétaire.

« Bâti de briques et entouré de fossés », le château en forme de U délimite la cour « jougant l'aligné ».

L'axe nord montre une façade médiévale de briques aux fenêtres de pierre. L'axe sud, ouvert sur le parc offre une façade plus récente encadrée par deux tourelles encastrées jusqu'à hauteur d'étagement avec son double escalier conduisant aux appartements seigneuriaux.

Sitecoval

et n'oubliez pas le masque ! Vous pouvez vous inscrire séparément pour le matin et l'après midi sur le site suivant. Et n'oubliez pas : plus on est de fous, moins on se fatigue !

Ici le lien pour s'inscrire :

<https://forms.gle/nGe5RtkpZ8gfUBx>

INFOS COMMUNICATION

La municipalité souhaite faire évoluer ses outils de communication pour que vous soyez le mieux informé des informations municipales. Pour cela nous avons besoin de connaître vos souhaits pour vous faire parvenir les brèves du Cossignol.

A ce jour nous avons deux médias au choix, c'est-à-dire une diffusion mail ou bien une diffusion papier. Suite à l'expérience de ces dernières années, **souhaitez-vous recevoir les brèves par mail ou par papier ou les deux ?**

Merci de répondre au sondage en ligne sur le site de la mairie : aureville.fr

Aussi, **il vous est possible de recevoir des alertes mail**, pour vous communiquer une information de dernière minute (type coupure d'eau, d'électricité, travaux ou infos sanitaires urgentes). Merci de vous abonner à ces alertes via notre [site dans la rubrique « Recevoir les informations »](#).

INFOS À RETENIR

Bon voisinage

En cette saison printanière où les jardins demandent toute notre attention, la municipalité sensibilise les Aurevillois(es) à respecter les horaires pour l'utilisation d'outils bruyants (tondeuse, débroussaileuse, tronçonneuse...)



Voici pour rappel, les horaires à respecter.

- Jours ouvrables8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
- Samedis9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- Dimanches et jours fériés....10h00 à 12h00 et 16h00 à 18h00

Nouvel arrêt du TAD 119



Suite à notre demande, TISSEO a décidé de créer un nouvel arrêt du TAD 119 en bas du « Clos du Cossignol » sur la départementale Rd 24, route de Lacroix-Falgarde. Celui-ci devrait être réalisé d'ici la fin de l'année 2021.

INSCRIPTIONS AUX ECOLES maternelle du siemca et RPI Aureville-Clermont-Le-Fort

Les liens pour les inscriptions aux écoles : maternelle intercommunale de Goyrans (SIEMCA) et RPI Aureville/Clermont -le-Fort, pour l'année scolaire 2021/2022, seront transmis par mail aux parents d'élèves à partir du 15 avril 2021.

Rappel de la procédure :

- Pour les enfants déjà scolarisés aux écoles du SIEMCA ou du RPI, vous devez remplir la ou les fiches d'inscription concernant votre ou vos enfants (1 fiche par enfant) ; l'inscription administrative, à la cantine, à la garderie et à la navette.
- Pour les nouveaux élèves, vous devez remplir la ou les fiches d'inscription concernant votre ou vos enfants (1 fiche par enfant) ; l'inscription administrative, à la cantine, à la garderie et à la navette. Puis, munis de l'attestation d'inscription qui vous sera délivrée par mail à la fin de la procédure, prendre rendez-vous avec le directeur ou la directrice de l'école que fréquentera votre enfant, pour procéder à l'inscription scolaire. Vous devrez également fournir le livret de famille, le carnet de santé et le cas échéant, le certificat de radiation de votre enfant de l'école fréquentée durant l'année 2020/2021. Les dates des rendez-vous ne sont pas encore connues, nous vous les communiquerons dès que possible.

N'oubliez pas de vous faire connaître auprès de vos mairies pour recevoir les liens d'inscription par mail.



LE MARCHÉ DU JEUDI

Voici une petite présentation de nos exposants

Notre maraîcher :

Olivier Dejean



Notre boulanger :

Le pain de l'Oustal



LUTTE CONTRE LES CH

Au mépris des consignes annoncées par le gouvernement, **les chenilles processionnaires ont décidé de se déconfiner dès la deuxième semaine de février en 2021.**



S'AGRANDIT À AUREVILLE



Notre Instant crêpes :

Jean-Paul Mercaderre
L'instant-crêpes



Notre fromager :

Jérôme Guiraud
Souris et cheese



Notre boucher :

Jérôme Granier

NOUVEAU

Actives31
de Perrine Lallier

Esthétique - Onglerie
et Maquillage

SALON DE BEAUTÉ PRIVÉ
32 chemin de l'Autan
31320 AUREVILLE

WWW.ACTIVES31.COM

06 10 15 19 21

Merci de vous faire connaître auprès de la Mairie si vous souhaitez apparaître dans les brèves.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Tous les ans les chenilles processionnaires sont à l'origine d'urgences vétérinaires graves et du décès de chiens et chats. Leur sortie des cocons annonce le début d'une période de tous les dangers pour vos chiens et chats. **Comment se produit l'accident?**

A la faveur du premier redoux de l'hiver, les chenilles quittent les cocons, et entament une migration vers le sol. Leurs déplacements se font sous forme de processions, les chenilles étant toutes en file indienne sur plusieurs mètres. C'est à ce stade que votre chien ou chat peut croiser le chemin de l'ennemi public numéro 1. Par curiosité, votre animal intrigué peut aller renifler, lécher ou ingérer une chenille. La réaction ne se fait pas attendre. Dans les secondes qui suivent, de vives

réactions allergiques et d'envenimation apparaissent : gonflement, œdèmes, étouffements, vomissements, état de choc...

Protégez-vous des poils urticants

Les poils urticants sont dangereux pour l'homme aussi. Vous devez vous protéger de tout contact avec les chenilles au risque de présenter vous aussi des signes d'allergie.

Pour vous protéger des poils urticants en suspension dans l'air, couvrez-vous le nez et la bouche pour éviter d'inhaler les substances allergisantes.

Dans les étapes suivantes vous risquez de toucher des poils urticants présents sur votre animal. Equipez-vous de gants pour protéger votre peau.

...Paroles aux associations

!!! Ces informations ont été récoltées avant le période de confinement que nous connaissons.

PASTEL EN MODE COVID



À l'arrêt les traditionnelles sorties millas et pain, à l'arrêt nos activités autour du patrimoine mécanique, à l'arrêt les belles rencontres avec de véritables mémoires vivantes sur la vie et le labeur de nos aïeux ... En peu de mots ; une bien triste période que souhaitons-le puisse connaître le plus vite possible une fin rapide.

Notre plus grand plaisir serait de retrouver l'ambiance festive de toutes ces activités précédemment citées et tout particulièrement de voir reflourir le magnifique Campestral qui monopolise la commune d'Aureville courant septembre depuis des années. L'adage populaire dit : « Faute de grives on mange des merles ».

Nous ne consomons ni l'une ni l'autre, et nous nous contentons à Pastel d'entretenir locaux et matériels pour que dès que les conditions sanitaires le permettront, être en mesure de repartir pleins d'énergie et d'idées nouvelles.

Sur une note plus triste, notre association s'est associée à la peine de la famille et des amis de Philippe, adhérent des premières heures de Pastel, qui au terme d'une douloureuse et longue maladie est allé rejoindre un monde où souhaitons-le, mémoires et patrimoines deviennent éternels.

COMITÉ DES FÊTES



Après une petite absence en 2020, la traditionnelle matinée de nettoyage des abords de notre village aura lieu **le dimanche 9 mai 2021**.

Rendez-vous sur le parking de l'école d'Aureville à 10H00 pour la distribution des gants, protections, et sacs.

Les bénévoles du Comité des fêtes vous offriront à votre arrivée le café, des jus et quelques viennoiseries.

Nous partirons ensuite par petits groupes (et dans le respect des gestes barrière) pour nettoyer les fossés et chemins du village et des alentours.

À notre retour vers midi, nous ferons le bilan des déchets ramassés et procéderons à l'élection des « objets insolites » rapportés. Pour finir, le Comité offrira à tous les participants une boisson et de quoi reprendre des forces.

L'objectif de cette opération est d'offrir à chacun l'opportunité de réfléchir à nos comportements, à l'impact de nos déchets sur la nature, de faire un geste concret pour la protection de notre environnement et de sensi-

biliser petits et grands à l'importance du tri et du recyclage.

Nous vous attendons, seuls ou en familles, en respectant le protocole sanitaire en vigueur (distances, masques, ...). Merci d'avance, la nature compte sur vous.

AURECLER



(Association des parents d'élèves des écoles d'Aureville et de Clermont-Le-Fort)

REPRISE DES ACTIVITES D'AURECLER

Bonne nouvelle !!! Toutes les activités reprennent !!!

Après la sophrologie (qui s'est très peu arrêtée), après le multisport qui a repris depuis le 8 mars, le modernjazz reprend jeudi 25 mars. La zumba démarrera le vendredi 2 Avril.

Exceptée la sophrologie, toutes les activités se dérouleront en extérieur (plateau extérieur pour le multisport / préau de la cour du haut de l'école d'Aureville pour les autres activités).

Concernant les horaires, compte tenu du décalage du couvre-feu, ils seront identiques à ceux de septembre.

Nous sommes ravis que tous les enfants qui attendent depuis si longtemps, puissent enfin reprendre leurs activités...

CAFÉ ASSOCIATIF



Le café associatif continue sa folle aventure, informez vous ou rejoignez nous avec la newsletter : newscafe@liste.tila.im

